

Nîmes L'association Nîmes sans bruit en guerre contre les cafetiers de l'Écusson

Midi Libre

16/07/2011, 16 h 13 | Mis à jour le 16/07/2011, 16 h 24



La fermeture des bars en question.(SAMUEL DUPLAIX)

Le 20 juillet, le préfet du Gard aura fort à faire pour arbitrer le bras de fer qui oppose les cafetiers désireux de repousser la fermeture de leurs établissements à 2 heures et l'association Nîmes sans bruit qui n'en veut surtout pas.

Ces habitants de l'Écusson, soucieux de la qualité de vie et de ville, répètent craindre pour la tranquillité des Nîmois. "Le fonctionnement actuel de certains débits de boissons provoque déjà de nombreuses nuisances sonores et ce, malgré des fermetures (théoriques) à une heure du matin. Les horaires ne sont pas respectés et nous sommes obligés de solliciter les services de police qui ne parviennent pas à intervenir pour faire respecter la loi", témoigne Catherine Auguste.

Aussi, l'association ne souhaite pas que "la préfecture cède au lobby de la vente d'alcool qui n'a de préoccupation que de vendre davantage." Nîmes sans bruit fustige "cette politique du pire alors qu'il est avéré que l'alcool est impliqué dans de nombreux accidents de la route. Nous demandons au préfet de ne pas céder sur ces questions touchant à la santé publique et de ne pas se laisser intimider par quelques cafetiers dont les attitudes sont très discutables". Tout en demandant au pouvoir public de relativiser le poids en terme d'emplois de ces établissements, Catherine Auguste insiste donc, une nouvelle fois, auprès d'Hugues Bousiges afin qu'il applique la politique gouvernemental quant au droit à la tranquillité, "C'est en ce sens que le ministre de l'Intérieur prenait récemment la parole (Le Figaro du 27 mars 2011)." Bref, Nîmes sans bruit n'est pas prête de laisser tomber. Bien au contraire.

Assurant savoir que le préfet a subi de nombreuses pressions politiciennes et redoutant que cela conduise le représentant de l'État à délivrer des dérogations de fermetures tardives ("alors qu'il devrait se prononcer en faveur des politiques publiques de santé et de sécurité"), l'association promet de ne pas baisser les bras. "Nous irons devant la justice administrative pour tenter de préserver la santé des Nîmois."